

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 23-oct.-2009

Date de révision 13-août-2024

Numéro de révision 6

1. Identification

Nom du produit Acetyl chloride, 1M solution in dichloromethane

Cat No. : H32616

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6, Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Cancérogénicité Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC).

Dangers physiques non classés ailleurs

Catégorie 1

Réagit violemment au contact de l'eau

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Peut provoquer le cancer

Réagit violemment au contact de l'eau



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Éviter tout contact avec l'eau

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Intervention

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau

à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement

respire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Contient un perturbateur endocrinien connu ou suspecté

3: Composition/informations sur les composants

Composant	No. CAS	% en poids
Dichlorométhane	75-09-2	94
Chlorure dacétyle	75-36-5	6

4. Premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Une consultation médicale immédiate est requise.

Date de révision 13-août-2024

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Appeler

immédiatement un médecin.

Inhalation Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Retirer la victime de la

zone d'exposition, la faire s'allonger. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié.

Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la

bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus

importants

Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition. Difficulté à respirer. Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: L'inhalation des vapeurs/gaz corrosifs peut causer la toux, l'obstruction, les maux de tête, le vertige, et la faiblesse pendant plusieurs heures. L'oedème pulmonaire peut se produire avec l'oppression de la poitrine, le souffle court, la peau bleuâtre, la diminution de la tension artérielle et l'augmentation de la fréquence cardiaque: Les symptômes d'une surexposition

peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatique, des nausées et des

vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool.

Aucun renseignement disponible

Moyens d'extinction inappropriés NE PAS UTILISER D'EAU

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponibleSensibilité aux déchargesAucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. Réagit violemment au contact de l'eau.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NF<u>PA</u>

SantéInflammabilitéInstabilitéDangers physiques312W

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Acetyl chloride, 1M solution in dichloromethane

Précautions personnellesUtiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre

le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. Eviter que la matière déversée touche à l'eau.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale. Éviter tout contact avec l'eau.

Entreposage.

Tenir à l'écart de l'eau et l'humidité. Lieu pour matière corrosive. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Composant	Alberta	Colombie-Brita	Ontario	Québec	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
		nnique					
Dichlorométhane	TWA: 50 ppm	TWA: 25 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm	(Vacated) TWA:	IDLH: 2300 ppm
	TWA: 174			TWA: 174		500 ppm	
	mg/m³			mg/m³		(Vacated) STEL:	
				_		2000 ppm	
						(Vacated)	
						Ceiling: 1000	
						ppm	
						TWA: 25 ppm	
						STEL: 125 ppm	

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de

l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement

ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

Matériau des gants
Viton (R)

Le temps de passage
Viton (R)

Voir les recommandations du
fabricant

Épaisseur des gants

Protection contre les
éclaboussures seulement

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

Date de révision 13-août-2024

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: bas point d'ébullition solvant organique Type AX Brun conforme au EN371 ou Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. Propriétés physiques et chimiques

Non applicable

État physiqueAspect
Liquide
Incolore

Odeur
Seuil de perception de l'odeur
pH
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun donnée disponible
Aucun renseignement disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Densité 1.300

Solubilité Réagit violemment au contact de l'eau

Coefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponibleViscositéAucun renseignement disponible

Formule moléculaire C2 H3 CI O

Masse moléculaire 78.5

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Oui

Stabilité Sensible à l'humidité.

Conditions à éviter Exposition à de l'air humide ou à de l'eau. Exposition à l'humidité.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polyméri

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement. Réagit violemment au contact de l'eau.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

DL50 par voie oraleCompte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 mg/kg.

DL50 par voie cutanée Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE >

2000 ma/ka.

Vapeur CL50 Compte tenu des données ATE, les critères de classification ne sont pas remplis. ATE > 20

mg/l.

Renseignements sur les

composants

Composant	DL50 orale	DL50 épidermique	LC50 Inhalation
Dichlorométhane	> 2000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	53 mg/L (Rat) 6 h 76000 mg/m³ (Rat) 4 h
Chlorure dacétyle	Chlorure dacétyle LD50 = 910 mg/kg (Rat)		Non inscrit(e)

Toxicologically Synergistic

Products

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Cause des brûlures, quelles que soient les voies d'exposition

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Composant	No. CAS	CIRC	NTP	ACGIH	OSHA	Mexique
Dichlorométhane	75-09-2	Group 2A	Reasonably	A3	X	A3
		•	Anticipated			
Chlorure dacétyle	75-36-5	Non inscrit(e)				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP : (National Toxicity Program)

NTP : (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes Mexique - Limites d'exposition professionnelle - Cancérogènes

A1 - Confirmed Human Carcinogen

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - Confirmed Animal Carcinogen

A4 - Ne peut être classé comme un agent cancérogène pour les humains

A5 - Not Suspected as a Human Carcinogen

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC)

Aucun connu

Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique: L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion aux tissus délicats et un danger de perforation: L'inhalation des vapeurs/gaz corrosifs peut causer la toux, l'obstruction, les maux de tête, le vertige, et la faiblesse pendant plusieurs heures. L'oedème pulmonaire peut se produire avec l'oppression de la poitrine, le souffle court, la peau bleuâtre, la diminution de la tension artérielle et l'augmentation de la fréquence cardiaque: Les symptômes d'une surexposition peuvent comprendre des maux de tête, des vertiges, de la fatigue, des nausées et des

vomissements

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Réagit avec l'eau donc pas de données sur l'écotoxicité de la substance est disponible.

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnia magna
Dichlorométhane	EC50:>660 mg/L/96h	Pimephales promelas:	EC50: 1 mg/L/24 h	EC50: 140 mg/L/48h
	_	LC50:193 mg/L/96h	EC50: 2.88 mg/L/15 min	_
Chlorure dacétyle	Non inscrit(e)	LC50: 25.2 - 70 mg/L, 96h static (Pimephales promelas)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

Persistance et dégradabilité

Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

. N'est probablement pas mobile dans l'environnement.

Composant	Log Poctanol/eau
Dichlorométhane	1.25

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

Composant	RCRA - déchets de série U	RCRA - déchets de série P
Dichlorométhane - 75-09-2	U080	-
Chlorure dacétyle - 75-36-5	U006	-

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUIDS, TOXIC, N.O.S. Nom technique Methylene chloride ,Acetyl chloride

Classe de danger Classe de danger subsidiaire 6.1 Groupe d'emballage

TMD

Acetyl chloride, 1M solution in dichloromethane

No ONU UN2922

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUIDS, TOXIC, N.O.S.

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN2922

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUIDS, TOXIC, N.O.S.

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN2922

Nom officiel d'expédition CORROSIVE LIQUIDS, TOXIC, N.O.S.

Classe de danger 8
Classe de danger subsidiaire 6.1
Groupe d'emballage II

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

Composant	No. CAS	DSL	NDSL	TSCA	TSCA Inventory notification - Active-Inactive	EINECS	ELINCS	NLP
Dichlorométhane	75-09-2	X	ı	X	ACTIVE	200-838-9	-	ı
Chlorure dacétyle	75-36-5	Х	-	Х	ACTIVE	200-865-6	-	-

Composant	No. CAS	IECSC	KECL	ENCS	ISHL	TCSI	AICS	NZIoC	PICCS
Dichlorométhane	75-09-2	Х	KE-23893	X	X	X	X	X	Х
Chlorure dacétyle	75-36-5	Х	KE-00113	X	X	X	Х	Х	X

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

	Composant	NPRI	Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques	Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA)
	Dichlorométhane	Part 1, Group A Substance Part 4 Substance	Schedule I	
Г	Chlorure dacétyle	Part 4 Substance		

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Composant REACH (1907/2006) - Annexe XIV - REACH (1907/2006) - Annexe XVII -	Règlement REACH (CE
--	---------------------

	substances soumises à autorisation	Restrictions applicables à certaines substances dangereuses	1907/2006) article 59 - Liste candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC)
Dichlorométhane	-	Use restricted. See entry 59. (see link for restriction details) Use restricted. See entry 75. (see link for restriction details)	-
Chlorure dacétyle	-	Use restricted. See entry 75. (see link for restriction details)	-

Liens REACH

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composant	No. CAS	OECD HPV	Des polluants organiques persistants	Potentiel de destruction de l'ozone	Restriction des substances dangereuses (RoHS)
Dichlorométhane	75-09-2	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Chlorure dacétyle	75-36-5	Inscrit(e)	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Composant	No. CAS	La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs	Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité	Rotterdam Convention (PIC)	Basel Convention (Hazardous Waste)
Dichlorométhane	75-09-2	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Annex I - Y45
Chlorure dacétyle	75-36-5	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

 ${\it Email: chem.techinfo@thermofisher.com}$

www.thermofisher.com

Date de préparation23-oct.-2009Date de révision13-août-2024Date d'impression13-août-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité